

Tous au bois, bois pour tous !

Une démarche solidaire pour lutter contre la précarité énergétique

C'est quoi ?

4 stères de bois coupés
en **33 cm** par foyer



(Dans la limite des stocks disponibles)

20 € par stère soit
80€ pour 4 stères



1 demande par an et
par foyer



Quelles conditions pour en bénéficier ?

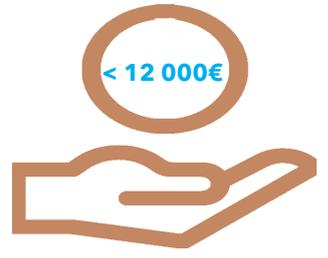
Disposer d'un système de
chauffage au bois



Habiter une des
58 communes de
Charente Limousine



Avoir un revenu fiscal
inférieur à **12 000€** par part



Comment faire une demande ?

Compléter le formulaire
de demande



Joindre son avis
d'imposition et un justificatif
de domicile (*facture d'eau, d'EDF,
de téléphone...*)



Envoyer ma demande au
CIAS avant la date limite



Ensuite ?

Une **commission étudie ma demande et me répond.**

Je **paye mon bois** lors d'une **permanence.**

Je **récupère mon bois** dans le **lieu de distribution** qui me sera indiqué et au **plus près de chez moi.**

Où trouver le formulaire de demande ?

Dans les **mairies.**

A la **Communauté de communes de Charente Limousine** à Confolens ou à Terres-de-Haute-Charente.